

# Urbanisme et Cyber-citoyens chinois

La contestation 2.0 s'organise

NICOLAS DOUAY\*

Le nombre d'internautes chinois a atteint les 450 millions en novembre 2010, soit une hausse de 20 % en un an. Les différents réseaux sociaux internationaux tels que Youtube, Twitter, Flickr et Facebook sont interdits mais ont leurs équivalents chinois. Le gouvernement tente de ce fait de garder le contrôle sur la toile en évitant le développement de la dissonance. Le web chinois est par conséquent expurgé de sites politiquement sensibles. Les internautes chinois jonglent toutefois avec la censure, en jouant parfois avec les sous-entendus, et investissent la blogosphère et autres réseaux sociaux de l'ère du web 2.0<sup>(1)</sup> qui constituent des forums inédits d'expression publique et de contestation<sup>(2)</sup>. Ainsi, assez régulièrement, différentes histoires font le buzz et obligent les autorités à réagir. Dans cette perspective, les problèmes liés à l'urbanisation rapide du pays suscitent la mobilisation des internautes<sup>(3)</sup>.

Michel Offerlé<sup>(4)</sup>, politiste français, distingue trois grandes catégories de ressources mobilisables par les mouvements sociaux. Tout d'abord le nombre c'est-à-dire la capacité à mobiliser des effectifs importants. Ensuite l'expertise, dépendant des compétences des membres du groupe et/ou de leur capacité à mobiliser des personnalités compétentes censées permettre la persuasion. Enfin, le recours au scandale pour dénoncer une situation et sensibiliser l'opinion publique. La dimension participative du web 2.0 offre de pouvoir s'appuyer facilement sur ces trois ressources.

La mise en réseau des internautes permet la diffusion et la collecte d'informations à grande échelle et la constitution d'une expertise alternative qui façonne l'opinion publique en contraignant souvent les médias officiels à reprendre leurs objets de mobilisation. Le gouvernement a lui aussi compris l'intérêt à réagir en s'appropriant l'information ou parfois en se justifiant pour éviter la propagation de rumeurs et même, à l'occasion, en infléchissant le contenu des politiques urbaines. Les politiques urbaines sont donc placées sous la surveillance de ces cyber-citoyens qui peuvent en contester le bien fondé. Face au développement de ces formes de cyber-mobilisation, nous pouvons nous interroger sur l'apport de ces nouveaux outils en questionnant les formes, les objets et l'efficacité de ces contestations, notamment pour ce qui a trait à l'aspect collaboratif de ces mouvements sociaux urbains.

À la fin de l'année 2010, deux expériences ont permis la constitution de sites participatifs qui proposent aux internautes d'apporter des informations afin de dénoncer les politiques urbaines actuelles. Par l'intermédiaire d'un grand nombre de contributeurs ces cartes collaboratives s'appuient sur le registre du scandale mais visent aussi le développement d'une expertise alternative capable de se constituer en contre-pouvoir. En Chine continentale (carte du sang) la mobilisation porte sur les violences liées

aux développements immobiliers alors qu'à Hong Kong elle porte sur les enjeux environnementaux (carte citoyenne).

## La carte du sang de l'immobilier

Les cyber-citoyens ont d'abord choisi d'utiliser la ressource du scandale en médiatisant des situations choquantes. Ainsi, au printemps 2007, la « maison clou » de Chongqing, seule rescapée d'un projet de promotion immobilière, était devenue mondialement célèbre grâce au blogueur « Zola »<sup>(5)</sup>. Grâce à cette médiatisation, la propriétaire s'était vue proposer une meilleure indemnisation. Cette histoire a aussi exposé, en Chine et bien au-delà, la question des expulsions d'habitants modestes pour laisser place à de nouveaux complexes immobiliers souvent réalisés dans une logique de spéculation immobilière.

En 2010, un internaute anonyme qui a choisi le pseudonyme de Xuefang-ditu, soit « carte du sang de l'immobilier », a choisi de répertorier toutes les expulsions violentes liées à des projets immobiliers du pays. Le blogueur veut ainsi dénoncer la rapidité du processus d'urbanisation qui détruit la vie de nombreux citoyens et créer un mouvement de boycott de ces nouveaux développements immobiliers où le sang a coulé.

La carte a été publiée le 8 octobre 2010 et le 20 du même mois, l'agence *Chine nouvelle* y a consacré un article ce qui a eut pour conséquence qu'une semaine plus tard, une dizaine de médias chinois en avaient parlé. À la fin décembre 2010, lorsque l'on tapait sur *Google* « Bloody map », on

\* Nicolas Douay est maître de conférences en urbanisme à l'université Paris-Diderot (Paris 7) et chercheur au CRIA. Après un doctorat réalisé en cotutelle sous la supervision de l'université de Montréal et l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3), il a effectué une recherche post-doctorale au Centre d'Etudes Français de la Chine contemporaine (CEFC - Hong Kong). Ses recherches portent sur une comparaison entre les stratégies d'urbanisation en Asie (Chine et Hong Kong), en Europe (France) et en Amérique du Nord (Canada) et se focalisent en particulier sur le processus de métropolisation pour ce qui concerne la politique urbaine et l'aménagement du territoire.

1. Concept proposé par Tim O'Reilly en 2005, ce concept insiste sur le passage à un web participatif. Internet correspond alors à une intelligence collective où chaque internaute fait partie d'un réseau social. Plus clairement, le web 2.0 mettrait en scène l'internaute en lui donnant la possibilité d'interagir et de s'identifier à une communauté.
2. Pierre Haski, *Internet et la Chine*, Paris, Seuil, 2008 ; Guobin Yang, *The Power of the Internet in China: Citizen Activism Online*, NYC, Columbia University Press, 2009 ; Zixue Tai, *The Internet in China: Cyberspace and Civil Society*, NYC, Routledge, 2006 ; Hermès n°55, « Société civile et internet en Chine et Asie orientale », 2010 ; Séverine Arsène, « Les discussions en ligne en Chine », in *Perspectives chinoises*, n° 2, 2008, p. 88-99.
3. Les internautes qui se mobilisent pour la démocratisation du régime sont aussi présents sur le web mais participent à des mobilisations bien plus dangereuses comme peuvent en témoigner le dissident emprisonné Hu Jia et plus récemment Liu Xiabo qui avait d'ailleurs utilisé l'internet pour publier sa Charte 08.
4. Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1996.
5. <http://zuo.la/>



#### La « maison clou » de Chongqing (2007) <sup>(6)</sup>

Source : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7a/Chongqing\\_yangjiaping\\_2007.jpg?uselang=fr](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7a/Chongqing_yangjiaping_2007.jpg?uselang=fr)

obtenait plus de 1 640 000 résultats. Selon les statistiques de Baidu, le Google chinois, les Chinois s'intéressent plus à cette carte qu'à Li Yuchun (une célèbre gagnante d'un jeu de télé-réalité).

Le blog utilise l'outil cartographique de Google Map et sur le modèle de Wikipedia appelle à la participation des internautes pour collecter, mettre en ligne, vérifier et discuter les informations. L'utilisateur peut zoomer sur la carte et y trouver la localisation exacte de l'incident, une petite icône symbolise aussi la nature de l'événement : un lit d'hôpital pour la mort d'un homme, une flamme pour une immolation par le feu ou encore un volcan pour une manifestation d'importance. Le point d'interrogation indique, quant à lui, que l'information n'a pas encore été vérifiée.

Différents événements sont relatés comme l'immolation par le feu de Tang Fuzhen en novembre 2009. Après une longue opposition au projet de démolition de sa maison dans la périphérie de Chengdu, cette femme de 47 ans s'est couverte à trois reprises d'essence sur le toit de sa maison alors que les démolisseurs pénétraient dans sa maison et rouaient de coups sa sœur et son mari. Elle mourut à l'hôpital, deux semaines plus tard, après d'atroces souffrances. Une vidéo de l'immolation réalisée à partir d'un téléphone sera largement diffusée sur le web et finira même dans un reportage sur CCTV. Cet événement a touché l'opinion publique en la sensibilisant un peu plus aux dérives des expulsions forcées liées à l'urbanisation galopante du pays.

En plus du registre du scandale comme dans les blogs, cette carte collaborative permet de s'appuyer sur les registres du nombre et de l'expertise pour se pérenniser. La carte pourrait devenir un véritable outil de suivi et d'évaluation des politiques urbaines du gouvernement et, par ailleurs, une référence pour effectuer des choix éthiques de localisation résidentielle.

#### La carte citoyenne de Hong Kong

Le territoire de la région administrative de Hong Kong offre le visage d'une grande dualité avec d'une part 30 %, seulement, d'espace urbanisé caractérisé par des constructions en hauteur et une forte densité. D'autre part, 70 % de l'espace est encore naturel avec même 40 % du territoire qui est protégé par le gouvernement. Toutefois, face à l'immensité du territoire à surveiller, les ressources de l'administration apparaissent limitées et mal coordonnées avec uniquement quelques centaines de fonctionnaires répartis entre trois services différents. De plus, les amendes et les peines infligées aux contrevenants étant assez faibles il se développe une certaine impunité des promoteurs immobiliers qui disposent souvent, par ailleurs, de relais importants au sein de l'Assemblée législative. Ainsi, 93 % des 20 485 cas d'occupations illégales des espaces naturels entre 2005 et 2009 ont été révélés par des plaintes publiques.

Dans cette perspective, le *South China Morning Post*, quotidien hongkongais de référence en langue anglaise, a lancé une initiative qui utilise la technologie kényane Ushahidi <sup>(6)</sup>. Le journal se propose de mettre en lumière les atteintes à l'environnement rapportées par les Hongkongais dans le cadre d'un site internet participatif. Le projet fait appel à la citoyenneté environnementale, à l'amour de la nature ou encore à la responsabilité des Hongkongais. La devise du site résume la démarche par l'expression : « *For Hong Kong by Hong Kong* ».

6. Ushahidi est une application composite de Google Map qui a permis aux Kenyans de rendre compte et de tracer la violence au moyen de SMS sur des téléphones mobiles dans les jours qui ont suivi les élections de 2008. Cette technologie évolue et voit ses usages se diversifier dans d'autres pays.



Capture d'écran de la « carte du sang »  
(1er décembre 2010) <sup>(7)</sup>

La nécessité d'un tel outil est née du constat de la multiplication des atteintes à l'environnement allant du déversement illégal de déchets à la construction dans les zones protégées entraînant la destruction de la végétation. En 2010, la principale controverse de ce type portait sur la destruction d'une partie du site naturel de Tai Long Sai Wan à Sai Kung. L'homme d'affaires Simon Lo Lin-Shing voulait y construire une villa très imposante avec piscine, terrains de tennis, jardins biologiques et étangs artificiels. La presse a alors divulgué que le projet prenait place sur un site archéologique et les écologistes ont révélé que le travail de fondation ainsi que la circulation des camions au sein de zones protégées avaient déjà provoqué de graves atteintes à l'environnement. Le gouvernement a alors réagi en proposant un moratoire de trois ans.

Face à ces évolutions, la Citizen map propose de rassembler les informations, de les vérifier et de les médiatiser afin de peser sur l'agenda politique du gouvernement. Après une semaine d'utilisation, 20 événements avaient été rapportés et ils étaient près de 120 au début janvier 2011. Aujourd'hui, la Citizen map se limite aux enjeux environnementaux mais annonce dans sa présentation officielle que, dans le futur, elle pourrait s'élargir à d'autres sujets.

Cette carte citoyenne offre aux Hongkongais la possibilité de soutenir activement le renforcement de la société civile en agissant en « chien de garde » de la nature afin de garder un œil sur le gouvernement et les relations trop amicales qu'il pourrait développer vis-à-vis des élites économiques les plus nanties.

### **Des luttes urbaines 2.0 à l'urbanisme collaboratif ?**

Par rapport aux luttes urbaines observées dans les années 1960 et 1970 au sein des pays occidentaux, la nature des formes d'engagement et de militantisme évolue avec l'utilisation des outils numériques. Alors que l'internet semble accueillir plus facilement l'expression des différents mouvements sociaux urbains, les nouveaux réseaux sociaux se transforment en forums de débat public offrant ainsi un espace public virtuel.

Les plateformes virtuelles permettent d'une part de contourner, en partie, les contrôles policiers rencontrés dans l'espace public physique (en Chine populaire mais pas à Hong Kong). D'autre part, l'internet met en relation les citoyens, rassemble des informations, fait circuler des mots d'or-



Capture d'écran de la « carte citoyenne »  
(1er décembre 2010) <sup>(10)</sup>

dre. Par rapport aux luttes urbaines traditionnelles, cette contestation 2.0 permet de rassembler un nombre important de citoyens en un temps plus court, de donner plus d'importance aux scandales et finalement de révéler des capacités inédites d'expertise qui apparaissent grâce à des processus participatifs. L'internet révèle alors des mouvements sociaux urbains à l'organisation moins hiérarchique et collective laissant place à des formes d'engagement plus individuelles où la dimension réticulaire offre de nouveaux horizons en permettant l'apparition d'une intelligence collective.

Toutefois, la nature des objets de mobilisation n'évolue pas vraiment. Les activistes chinois de l'ère numérique se battent, comme leurs prédécesseurs occidentaux des années 1960 et 1970, contre la destruction des vieux quartiers et les expulsions, pour le relogement de tous et plus généralement pour le développement d'une ville qui n'exclue pas les plus fragiles. Ils réclament de ce fait un « droit à la ville », s'inscrivant dans la lignée des travaux d'Henri Lefebvre <sup>(7)</sup>. Les activistes hongkongais ajoutent une dimension supplémentaire en diversifiant les objets de mobilisation. Dans la dynamique des « nouveaux mouvements sociaux » <sup>(8)</sup>, les revendications ne sont plus seulement matérialistes mais deviennent aussi post-matérialistes comme le démontre la carte citoyenne qui s'intéresse à la préservation de l'environnement.

Au-delà des scènes de conflit qui mobilisent ces cyber-citoyens, leurs revendications constituent une dénonciation des pratiques actuelles de l'aménagement urbain et des processus de fabrication de la ville. Cela pose la question d'un tournant collaboratif en matière d'urbanisme. L'internet et les réseaux sociaux permettent de façonner une opinion publique, de soutenir l'émergence d'une société civile. Il reste à savoir si ces mouvements sociaux urbains permettront l'émergence de formes alternatives de *leadership* et rebondiront dans l'espace public physique afin d'influencer véritablement le cours des agendas politiques urbains. L'avenir dira si cette contestation 2.0 est porteuse d'une nouvelle pratique de l'urbanisme, plus collaborative, plus durable ou encore plus inclusive.

7. Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

8. Alain Touraine, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.